

SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR :

Sécurité routière et mobilité durable dans les zones rurales et interurbaines



Du 14 au 16 mai 2025, Radisson Blu, Dakar, Sénégal

Première annonce

Organisé par :

- **Le Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens,**
- **Le Comité national PIARC/AGEPAR Sénégal, en collaboration avec,**
- **L'Association mondiale de la Route (PIARC),**
- **L'Association des Gestionnaires et Partenaires Africains de la Route (AGEPAR).**

I. Introduction

Le Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens (MITTA), à travers la Direction générale des Infrastructures routières et du Désenclavement, et le Comité national PIARC/AGEPAR Sénégal, organisent, en collaboration avec l'Association mondiale de la Route (PIARC) et l'Association des Gestionnaires et Partenaires Africains de la Route (AGEPAR), un séminaire international dont le thème est : « **Sécurité routière et mobilité durable dans les zones rurales et interurbaines** ».

Ce séminaire aura lieu du **14 au 16 mai 2025, au Radisson Blu de Dakar**, et enregistrera la participation des experts PIARC du *Comité Technique 2.2 : Routes pour l'équité, l'Accessibilité et la mobilité dans les zones rurales et interurbaines* et du *Comité Technique 3.1 : Sécurité routière*.

II. Contexte et justification

Malgré des progrès significatifs dans l'amélioration des infrastructures de transport routier, en vue de garantir une mobilité durable des usagers et de leurs biens, la sécurité routière demeure une préoccupation majeure. Les statistiques révèlent que le nombre de décès à la suite d'accidents de la route est passé de 518 en 2014 à 877 en 2020, soit une hausse de 69,3%. Par ailleurs, chaque année, ces accidents mortels engendrent des pertes estimées, en moyenne, entre 3% et 5% du PIB. Les principales causes identifiées sont relatives à la mauvaise conduite et à l'état des véhicules, matérialisé par une vétusté accentuée du parc automobile.

Dans ce sens, et constatant la recrudescence des accidents, le Sénégal a souscrit à la nouvelle décennie mondiale de la sécurité routière 2021-2030 et s'est engagé à mettre en œuvre ses plans d'actions pour atteindre les objectifs de développement durable, soit une réduction de 50% du nombre de décès et de blessés graves dus aux accidents de la route, avec la mise en place de l'ANASER.

Cependant, l'absence de données fiables et d'outil de collecte des données d'accidents performant et moderne, rendent difficile la détermination des causes exactes d'accident ainsi que leur proportion mais également la mise en place de programmes cohérents de lutte contre les accidents et de préservation de la vie des usagers.

Dans le domaine de la mobilité rurale et interurbaine, le Sénégal a réalisé des progrès significatifs avec la mise en œuvre des projets et programmes tels que le programme de désenclavement des zones agricoles et minières (PDZAM), le projet d'amélioration de la connectivité des zones de production agricole du nord et du centre (PCZA), le Programme de national Développement local (PNDL), le Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC), le Programme spécial de Désenclavement (PSD) ainsi que d'autres projets isolés ayant pour objectif de désenclaver des localités de l'intérieur du pays.

Malgré tous ces efforts, notre pays souffre d'un déficit d'infrastructures et d'une iniquité territoriale dans la répartition de celles-ci. Cette situation se traduit par une densité routière encore faible, autour de 5 km pour 100 km², avec un déséquilibre territorial persistant. En effet, l'analyse de la répartition du réseau routier du Sénégal, à travers la détermination de l'indice d'accessibilité route, montre des disparités accentuées entre les territoires. Si pour les régions situées à l'Ouest et au Sud-Ouest les indices d'accès routes varient entre 90% et 100%, l'accessibilité au niveau des zones centre et à l'Est du pays est de l'ordre de 45%.

A cela s'ajoute la faible intervention de l'Etat dans la mise en place de service de transport permettant d'améliorer la mobilité des populations rurales et de l'intérieur du pays, à l'exception de quelques initiatives de renouvellement du parc interurbain et de la mise en service de bus interurbains, desservant les capitales régionales à travers la société nationale Dakar-Dem-Dikk et d'autres entreprises privées.

III. Objectifs du séminaire

a) objectif général

L'objectif général de ce séminaire international est de partager des connaissances et des bonnes pratiques sur la route et le transport routier, notamment dans les domaines de la sécurité routière et de la mobilité interurbaine durable.

Il devra ainsi permettre d'identifier et de partager avec tous les experts participant au séminaire ainsi que ceux des pays membres de l'AGEPAR et de PIARC les bonnes pratiques liées à ces deux thématiques.

b) Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques visés à travers ce séminaire consistent à :

- ✓ Partager les initiatives de sécurité routière entreprises au niveau des pays ;
- ✓ Partager les meilleures pratiques et outils de collectes de données relatives à la sécurité routière ;
- ✓ Présenter les stratégies et programmes adaptés de lutte contre l'insécurité routière ;
- ✓ Présenter le projet "Plan en dix étapes pour la sécurité routière au Sénégal", en relation avec PIARC, iRAP et IRF ;
- ✓ Elaborer un document de capitalisation sur la sécurité routière ;
- ✓ Identifier les principales contraintes de mobilité rurales et interurbaines ;
- ✓ Présenter des projets et programmes de désenclavement rural et urbain (infrastructures et services de transport) ;
- ✓ Proposer des solutions de mobilité durable des zones rurales et interurbaines.

IV. Participants au séminaire

a) Personnes et structures concernées

Le séminaire international en « *Sécurité routière et mobilité durable dans les zones rurales et interurbaines* » est destiné aux agents de l'administration en charge de la définition des stratégies et de la mise en œuvre des actions relatives à ces deux thématiques.

Il est également destiné aux autorités administratives, aux collectivités territoriales, au secteur privé (entreprises, bureaux d'études, bureau de contrôle, investisseurs), aux transporteurs, aux chauffeurs et usagers de la route, aux universitaires et chercheurs dans le domaine du transport ainsi qu'aux étudiants intéressés par le transport, en général.

Le séminaire est aussi destiné aux partenaires techniques et financiers, aux organismes et associations évoluant dans le transport ainsi qu'aux ONG et structures de communication et de propagande.

De façon générale, toute personne et structures intéressés par la mobilité et la sécurité routière est concerné par ce séminaire.

b) CT2.2 : Routes pour l'équité, l'accessibilité et la mobilité dans les zones rurales et interurbaines

Le Comité technique 2.2 "*Routes pour l'équité et l'accessibilité dans les zones rurales et interurbaines*" a été créé pour relever les défis liés aux routes dans les zones rurales et interurbaines. Le comité vise à élaborer des recommandations pratiques et des initiatives qui favorisent un accès équitable, une mobilité durable et une meilleure sécurité routière.

➤ Enjeux

2.2.1 : renforcer les modes actifs et améliorer la sécurité routière pour tous les usagers

2.2.2 : Améliorer la sécurité routière dans les zones rurales et interurbaines pour tous les usagers

2.2.3 : Solutions techniques pour les routes pavées et non pavées

➤ Présidence et Secrétariat

Présidente : Imen MAKHLOUF (Tunisie)

Secrétaire francophone : Souleman OUSSIMAN (Burkina Faso)

Secrétaire anglophone : James SMITH (Canada)

c) CT3.1 : Sécurité routière

Le Comité technique 3.1 : « *Sécurité routière* » a été créé pour faire progresser les questions liées à la sécurité routière. La sécurité des usagers vulnérables de la route, y compris les cyclistes et les piétons, est une préoccupation majeure. Les pays à faible revenu et les pays en développement sont confrontés à des défis uniques en matière de sécurité routière, 90 % des décès dus aux accidents de la route se produisant dans ces **pays**.

➤ Enjeux

3.1.1 Assurer la sécurité des usagers de la route vulnérables ;

3.1.2 Système sûr dans les pays à revenu faible et moyen inférieur ;

3.1.3 Diagnostiquer les problèmes et les opportunités en matière de sécurité routière ;

3.1.4 Mise à jour du manuel de sécurité routière.

➤ Présidence et Secrétariat

Président : John Milton (USA)

Secrétaire francophone : Mathiew Holand (France)

Secrétaire anglophone : Auckpath Sawangsuriya (Thaïlande)

Secrétaire espagnol : Pedro Tomás Martínez (Espagne)

V. Lieu et date du séminaire

Le séminaire sur la « *Sécurité routière et mobilité durable dans les zones rurales et interurbaines* » aura lieu du **14 au 16 mai 2025, au Radisson Blu de Dakar**, au Sénégal.

Le Sénégal est un pays d'Afrique de l'Ouest bordé à l'ouest par l'Océan Atlantique, au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud-est par la Guinée et au sud-ouest par la Guinée-Bissau. La Gambie constitue une enclave au sein du territoire sénégalais.

Le pays de la « Terranga » (hospitalité) est un pays à haut potentiel touristique avec plusieurs sites à visiter dans toutes les régions. La situation politique est stable et la sécurité est assurée dans toutes les régions.

Le Sénégal a abrité, récemment, les réunions du Conseil, des comités nationaux et du comité exécutif de l'Association Mondiale de la Route (PIARC), du 7 au 11 novembre 2022 ainsi qu'un séminaire international sur « la gestion performancielle du patrimoine des infrastructures et services de transport terrestre pour un développement durable », du 7 au 9 mars 2023.

VI. Déroulement du séminaire

Le séminaire sera réparti en plusieurs sessions et intégrera plusieurs thématiques incluses dans le programme. Les sessions seront organisées le long des deux premiers jours et chaque session comprendra plusieurs présentations des experts nationaux, de l'AGEPAR et des membres du Comité Technique 2.2 : Routes pour l'équité, l'Accessibilité et la mobilité dans les zones rurales et interurbaines et du Comité Technique 3.1 : Sécurité routière.

À la fin de chaque session, un débat sera ouvert pour discuter les différents thématiques abordés dans les présentations.

La troisième journée sera consacrée à des visites techniques du projet Bus Rapid Transit (BRT), de l'autoroute à péage Dakar-Diamniadio et d'un projet de construction d'une route rurales durable dans le cadre du programme spécial de désenclavement.

Les langues utilisées durant le séminaire seront le français et l'anglais avec une traduction simultanée.

V. Programme provisoire du séminaire

	
<i>Sécurité routière et mobilité durable dans les zones rurales et interurbaines</i>	
Mai 2024	
Jour 1 :	
08:00 - 09:00	Enregistrement
09:00 - 10:15	Session d'ouverture
10:00 - 10:30	Lecture de la Keynote
10:30 - 11:00	Pause-Café
11:00 - 13:00	Session 1 : Les défis de la sécurité routière et de la mobilité rurale
13:00 - 14:00	Déjeuner
14:00 - 15:30	Session 2 : Solutions pour une mobilité sûre dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (LMICs)
15:30 - 16:00	Pause-Café
16:00 - 18:00	Session 3 : Renforcer et promouvoir la mobilité sûre pour les modes actifs dans les zones rurales et interurbaines
Clôture du jour 1	

Jour 2 :

08:30-09:00	Enregistrement	
09:00-10:30	Session 4 : Sécurité dans la gestion de la mobilité (identifier les problèmes de sécurité routière et les solutions, les contre-mesures et la gestion de la mobilité, les interventions, le financement comme une solution clé)	
9:00-13:00	Session parallèle session- CT2.2 Routes pour l'équité, l'accessibilité et la mobilité dans les zones rurales et interurbaines (Salle 1)	Session parallèle - CT 3.1 : Sécurité routière (Salle 2)
09:00-10:30	Session 4-1 : CT 2.2 : Équité, mobilité et accessibilité : Corriger les disparités dans les zones rurales et interurbaines	Session 4-2: CT 3.1 : Gestion de la sécurité et de la mobilité
10:30-11:00	Pause-Café	
11:00-13:00	Session 5-1 : Routes rurales revêtues et non revêtues : solutions innovantes, entretien, matériel et technologie	Session 5-2: Réduire les accidents graves en mettant des dispositifs d'intervention adéquates
13:00-14:00	Déjeuner	
14:00-15:30	Session 6 : Technologies émergentes et innovation en matière de sécurité routière et de mobilité rurale	
15:30-16:00	Pause-Café	
16:00-17:30	Panel combiné : Comment améliorer la sécurité routière et la mobilité rurale durable dans le futur	
17:30-18:15	Conclusions	
18:15-18:30	Clôture : CT2.2 and CT3.1	

Jour 3:

8:00 - 9:00	Départ du bus de l'hôtel
9:00 - 12:00	Visite technique 1 Visite technique 2
13:00 - 14:00	Déjeuner

VII. Contacts

a. Contacts locaux

- **Monsieur Mamoudou Alassane Camara**, Premier délégué du Sénégal : mamad.alassane@gmail.com ;
- **Monsieur Mohamed Laye**, Président du Comité National PIARC/AGEPAR : layemohamed@hotmail.com ; mlaye@ageroute.sn ;
- **Monsieur Mamadou Samba DIALLO**, secrétaire général du comité national et secrétaire comité technique 1.2 : mamadoudiallosamba2019@gmail.com ;
- **Madame Marie Dramé NDIAYE**, Responsable organisation et accueille participants ; salmarie07@gmail.com.

b. Contacts PIARC

- **TC 2.2**
 - Chair : Imen Makhoulf : imenmakh@gmail.com
 - EN Secretary : James Smith, Canada, : James@goodroads.ca
 - FR Secretary : Souleman Oussiman : oussimans@gmail.com
 - SP Secretary : Jose Ramon Marcobal : jose.marcobal@upm.es

 - Member : Khoulta NDIAYE : khndiaye@ageroute.sn
 - Member : Marie Dramé NDIAYE : salmarie07@gmail.com
 - Member : Mamadou Moustapha Coly : doukoli01@gmail.com
 - Member : Babacar Ly : lyxbabs@yahoo.fr

- **TC 3.1**
 - Chair : John Milton : miltonj@wsdot.wa.gov
 - EN Secretary : Auckpath Sawangsuriya : sawangsuriya@gmail.com
 - FR Secretary : Mathieu Holand : matthieu.holland@cerema.fr
 - SP Secretary : Pedro Tomás Martínez : ptomas@mitma.es
 - Member : Ousmane LY : ousmane.ly@anaser.sn
 - Member : Ngagne BA : ngagne.ba@mit.gouv.sn
 - Member : Ousmane FAYE : ofaye@ageroute.sn
 - Menber : Monsieur Simon : simon.diouf@anaser.sn

- **PIARC GS**
 - Technical Director : Miguel CASO FLOREZ : miguel.caso-florez@piarc.org
 - TA for TC2.2 : Jeayoung Kim : jeayoun.kim@piarc.org
 - TA for TC3.1 : Go Hirochi : go.hirochi@piarc.org
 - TA for seminars : Kaouther Machta : kaouther.machta@piarc.org

VIII. Informations générales

 <p>Lieu de l'atelier :</p> <p>Radisson Blu Hotel, Dakar Sea Plaza</p> <p>https://maps.app.goo.gl/Ckck5C91sBX2yGsdA</p> <p>Tél. : +221 33 869 33 33 ;</p> <p>E-mail : reservations.dakar@radissonblu.com</p>	 <table border="1"> <thead> <tr> <th>Hôtels proposés</th> <th>Tarifs indicatifs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Radisson Dakar *****</td> <td>160 000 F CFA</td> </tr> <tr> <td>Fleur de Lys Point E ***</td> <td>70 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Azalai Hotel *****</td> <td>140 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Hotel Terrou Bi *****</td> <td>150 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Hotel Le DJOLLOF ***</td> <td>65 000 CFA</td> </tr> </tbody> </table>	Hôtels proposés	Tarifs indicatifs	Radisson Dakar *****	160 000 F CFA	Fleur de Lys Point E ***	70 000 FCFA	Azalai Hotel *****	140 000 FCFA	Hotel Terrou Bi *****	150 000 FCFA	Hotel Le DJOLLOF ***	65 000 CFA	 <p>L'aéroport d'arrivée des participants étrangers est : Dakar Blaise Diagne International Airport.</p> <p>AIBD est à 50 Km de la ville et du lieu de l'atelier et est accessible par taxi et par bus entre 1H et 1H30.</p> <p>Le comité national du Sénégal mettra à la disposition de tous les participants des navettes gratuits entre l'aéroport et les hôtels à l'arrivée et au départ.</p>
Hôtels proposés	Tarifs indicatifs													
Radisson Dakar *****	160 000 F CFA													
Fleur de Lys Point E ***	70 000 FCFA													
Azalai Hotel *****	140 000 FCFA													
Hotel Terrou Bi *****	150 000 FCFA													
Hotel Le DJOLLOF ***	65 000 CFA													
 <p>Les informations sur les conditions d'accès et de visas au Sénégal sont détaillées dans le site suivant : Visas et conditions d'entrée au Sénégal.</p> <p>Le visa est dispensé pour tous les pays de l'espace Schengen, les Etats Unis, le Japon, l'Argentine etc.</p> <p>En cas de besoin, des facilités d'obtention de visa à l'arrivée sont possible sur demande adressée à : salmarie07@gmail.com</p>	 <p>L'inscription pour la participation au séminaire est gratuite pour tous les participants.</p> <p>Il conviendra toutefois, de s'inscrire en ligne, avant la date de l'événement, à travers le lien ci-dessous : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfBz9nS8HsRVRr8cGvPmOKwIoxYFzD915zNWjo2uPHmmDBw4Q/viewform?pli=1</p> 	 <p>Le climat en mai au Sénégal se marque la fin de la saison sèche sur l'ensemble du territoire. Les températures, évoluant entre 23°C et 36°C permettent de ressentir une sensation agréable. Le sud du pays bénéficie de superbes conditions climatiques, favorables aux visites touristiques et aux divertissements à la plage.</p> <p>Pendant le mois de mai, on peut observer quelques pluies qui débute la saison pluvieuse dans le sud du pays.</p>												